



SEPTEMBRE 1993

N° 3

– INFOS C.M.I. –

Notre joie et notre satisfaction aujourd'hui, c'est de laisser "la une" à l'action du Colonel Marcel MEDRANO, qui, grâce à sa compétence, son opiniâtreté, sa persévérance voit ses efforts enfin aboutir. Lisez attentivement son texte...

FIN D'UNE BATAILLE JURIDIQUE CONCERNANT LES DEPORTES DES JAPONAIS

I - Pour bénéficier du titre de déporté politique, les intéressés doivent justifier, notamment, d'une maladie ayant pour origine la détention dans un des camps de déportation en Indochine, et ayant ouvert droit à pension.

A cet égard, l'autorité administrative a estimé que la preuve ne pouvait être établie que par la production d'un certificat médical contemporain. Cette exigence a eu pour effet d'exclure la majorité des rescapés, étant donné que ceux-ci n'avaient subi aucune des deux visites médicales réglementaires à l'issue de la libération des camps ou après leur rapatriement.

Contre cette interprétation restrictive des textes, j'ai soutenu que les déportés des Japonais étaient titulaires, pour la plupart, d'une pension militaire d'invalidité en vertu de la législation sur les captifs des camps durs (décret n° 73-74 du 18 Janvier 1973 modifié) et que la fiche descriptive des infirmités pensionnées - qu'ils étaient en mesure de produire - constituait une preuve suffisante de l'imputabilité exigée par la loi.

II - Pour trancher ce différend, il a été nécessaire de déférer une dizaine de décisions individuelles de rejet du titre sollicité, à la censure des tribunaux administratifs qui, dans l'ensemble, ont fait droit à la thèse des requérants.

Malgré cette jurisprudence constante, l'autorité administrative a persisté dans son obstination et formé des pourvois en appel, actuellement en cours d'examen au Conseil d'Etat.

III - Interpellé l'année dernière à l'Assemblée Nationale, l'ancien Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants a préféré jeter l'éponge avant que le Conseil d'Etat ne statue et décide de mettre fin à cette injustice qui, selon ses propres termes, n'a que trop duré.

Le nouveau Ministre des Anciens Combattants, reprenant les promesses de son prédécesseur, par une déclaration de portée générale adressée à la Juridiction Suprême, vient de se désister dans toutes les affaires où les déportés des Japonais sont impliqués.

IV - Cet engagement est capital car, s'il règle dans l'immédiat le contentieux en cours, il constitue pour l'avenir une charte garantissant l'instruction selon notre thèse des demandes d'attribution du titre de déporté politique, déposées récemment par les adhérents de CITADELLES & MAQUIS D'INDOCHINE, en application de notre circulaire du 10 Décembre 1992.

.../...

.../...

Si, au total, 120 anciens déportés de HOA-BINH ont reçu les directives en question, seuls 55 d'entre-eux ont indiqué par retour du courrier qu'ils avaient adressé une demande dans les formes prescrites. Les autres, rebutés par les démarches administratives, semblent avoir renoncé.

On relève parmi ceux qui ne se sont pas découragés:

- 50 sous-officiers, hommes du rang et marins;
- 5 officiers, dont un vient de disparaître.

Ces chiffres opposent un démenti aux rumeurs selon lesquelles l'action entreprise par l'association avait pour objet de favoriser des nantis.

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

- Le 22 Juin 1993, notre Président qui accompagnait Monsieur J.J. BEUCLER, a été reçu par Monsieur MESTRE, Ministre des Anciens Combattants. Il n'a pas manqué d'évoquer, à cette occasion les problèmes spécifiques de notre association, en particulier celui du statut de déporté et d'interné-résistant.

- Le bureau a participé aux différentes réunions:

- du comité d'entente,
- de la commission "plaques d'associations" à la Nécropole de Fréjus,
- de la commission "liste des morts et disparus" sur le mur du souvenir de Fréjus.

- Le Chef de cabinet du Ministre et Monsieur X. ROUBY, Directeur des pensions nous ont également reçus.

- L'association a été représentée à Marseille pour la commémoration du coup de force japonais du 9 Mars 1945 et à MARSILLARGUES pour l'inauguration de la stèle élevée à la mémoire des morts de LANGSON, oeuvre de notre camarade Léonard MULLER.

LE POINT DES EFFECTIFS

- Nos gains (11)

Antoine BATTAGLINI de Marseille. Jean BEC de Verdun sur Garonne. Louis BRIGUET de Saint-Egrève. Jacques DOMINICI de Marseille. Georges HOANG HUU PHUONG de Nice. Gazarossian KAZADJIAN d'Anglet. Philippe HUCHET de Marseille. Jean-Marie LECA de Paris. Georges REBEYROL de Thiviers. Robert WURCKLER de Le Pradet. Salomon VIDAL de Perpignan.

Nous saluons tous ces nouveaux adhérents et leur souhaitons la bienvenue.

- Nos pertes (6 par décès)

Louis ASSANTE de Marseille. Le Lieutenant Colonel Gaston AUTRUSSEAU de Nice. Le Médecin Lieutenant Colonel Eugène GRAZIANI de Marseille. L'Intendant Colonel Henri LAVIE de Bordeaux. Paul REYNAL de Genille. Le Lieutenant Colonel Henry DRISGANO de Paris.

Nous assurons, ici, les familles de nos sentiments attristés et de notre fidèle amitié.

NOUVELLES DES AMICALES ASSOCIEES

- Amicale Nationale des Anciens Marins FNEO.

Elle a tenu son congrès annuel en Juin à Dinard. A cette occasion, une rue de Dinard a été baptisée: Rue de l'Amiral BERENGER, vainqueur de la bataille navale de KOH CHANG 17.01.1941.

L'allocution de l'Amiral Paul ROME a été très appréciée et l'ambiance qui a régné pendant une semaine à Dinard, reste l'apanage des Anciens Marins d'INDO.

Le congrès 1994 se déroulera à Seignosse (Landes), du 9 au 16 Juin.

- Amicale des Anciens de LANGSON et du TONKIN.

Un coup de chapeau à Léonard MULLER qui a sut mener à bien la réalisation de la stele à la mémoire des soldats français (plus de 1000) massacrés par les Japonais à LANGSON, le 9 Mars 1945, souvent en y mettant la main lui-même.

VOYAGE AU VIETNAM

Un deuxième voyage touristique d'HANOI à SAIGON sera organisé en 1994, du vendredi 18 Mars au jeudi 31 Mars. Son prix est de 14 550 F., tout compris.

Les personnes intéressées peuvent s'informer auprès du Colonel P. de MONMAHOU 89130 DRACY. Tél. 86.44.07.33, avant le 15 Décembre 1993

NOS RENDEZ-VOUS

- Le 7 Octobre à Fréjus (Mémorial des Guerres en Indochine), de 10 h 30 à 12 heures, grand rassemblement organisé par l'A.C.U.F. (association des combattants de l'Union Française).

Le Président et le conseil d'administration souhaitent ardemment que l'association soit massivement représentée, surtout par ceux d'entre-nous qui résident dans le sud-est.

- Le dimanche 14 Novembre 1993, à 10 heures, cérémonie au Mémorial National de la France Combattante du Mont Valérien (Suresnes, Hauts de Seine) où est inhumé un de nos martyrs d'Indochine l'Inspecteur Principal GRETHEN, massacré par les Japonais, le 10 Mars 1945.

- Les 5 et 6 Mars 1994 à Paris.

Assemblée Générale CMI, cérémonies avenue Lemmonier, ravivage de la Flamme et repas de cohésion à la Mutualité.

Un courrier sera adressé à chaque membre de l'association en Janvier 1994.

ATTENTION...

Le 2 Septembre 1994, notre association est chargée de l'organisation de la cérémonie de ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe. Notez bien cette date. Nous devons être nombreux derrière notre Président et notre drapeau.

APPEL A COTISATION 1993

Si vous n'avez pas réglé votre cotisation 1993, faites le rapidement.

Elle est toujours à 110 F., avant de passer à 120 F., en 1994.

(décision de l'A.G. du 06.03.93).

Des annuaires (édition Janvier 1993), des insignes, des pin's sont toujours disponibles. (CCP PARIS n° 5.995.03 P).

A LIRE...

- La mort aux dents laquées (Saïgon 1940-1945) de Pierre NIRASCOU - 27 a, Boulevard Gambetta 30100 ALES - Prix 160 F.

- Les Mnong des Hauts Plateaux (Centre Vietnam) d'Albert-Marie MAURICE aux Editions de l'Harmattan (en 2 tomes).

C'est une monographie des Mnong vivant vers 1935, en Indochine, un recueil de légendes et "d'histoires".

Albert-Marie MAURICE a servi en Annam et au Cambodge, au cours de trois séjours en Indochine. Il est licencié en mathématiques et diplômé de l'EHESS.

- Extraits de "dossiers et documents n° 4/93" d'Avril 1993, (supplément EDA n° 153).
Vietnam et vietnamiens face au chômage par Lam Thanh Liem de la Sorbonne Paris IV.
Excellente étude sur la situation économique du Vietnam d'aujourd'hui.

Si vous avez besoin de renseignements, d'informations,
de même si vous avez des documents à transmettre,

N'hésitez pas,

envoyez ou téléphonez au :

Colonel (e.r.) de MONMAHOU

89130 Dracy

Tél. 86.44.07.33

Tout sera mis en œuvre pour vous donner satisfaction